

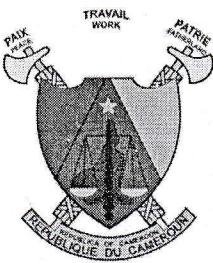
République du Cameroun
Paix - Travail - Patrie

Ministere De La Decentralisation
Et Developpement Locale

Région du Nord-Ouest

Département MOMO

Commune Widikum Boffe



Republic of Cameroon
Peace - Work - Fatherland

Ministry Of Decentralization And
Local Development

North West Region

MOMO Division

Widikum Boffe Council

WIDIKUM COUNCIL INTERNAL TENDERS' BOARD

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER, IN EMERGENCY PROCEDURE
N° 007 /ONIT/WC/WCITB/2023 OF ~~09 AUG 2023~~ FOR REHABILITATION OF
ROADS (DISENCLAVEMENT OF PRODUCTION BASIN) LINKING KWAFONG
– MPENG EKOH, MOMO DIVISION, NORTH-WEST REGION.

PROJECT OWNER: THE MAYOR OF WIDIKUM COUNCIL

FUNDING: MINADER PUBLIC INVESTMENT BUDGET
Exercise 2023

AUTHORIZATION N°:

IMPUTATION:

Lot:	Name of project	Amount of project	Amount of bid bond	Cost of tender file :
SINGLE	REHABILITATION OF ROADS (DISENCLAVEMENT OF PRODUCTION BASIN) LINKING KWAFONG – MPENG EKOH.	TWENTY FIVE MILLION (25 000 000) F CFA	FIVE HUNDRED THOUSAND (500 000) F CFA	FORTY THOUSAND (40 000) F CFA

5.- Consultation du dossier d'Appel d'Offres

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la COMMUNE D'WIDIKUM, (secreteriat general) dès publication du présent avis.

6.- Acquisition du dossier d'Appel d'Offres

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès de la COMMUNE D'WIDIKUM, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **40 000 (quarante mille)** francs CFA au Trésor. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

7.- Présentation des offres

Les documents constituant chaque offre sont repartis en trois (03) volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (volume 2),
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

8.- Remise des Offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre un récépissé sous plis fermé, dans les Commune d'WIDIKUM, au plus tard le 15/08/2023 à 10 heures, heure locale et devront porter la mention:

Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'urgence

N° 007 /AONO/ CA/CIPMTBCA/2023 du 15/08/2023 **09 AOÛT 2023**

TRAVAUX DE REHABILITATION DE ROUTE RURALE DAN LA VILLE DE WIDIKUM.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement. »

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

9.- Recevabilité des offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière, des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, valable pendant 30 jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis.

10.- Ouverture des offres

L'ouverture des offres aura lieu en un temps le 08/09/2023 à 11 heures précises dans la salle des Conferences de la Commune d'WIDIKUM, par la Commission Interne de Passation des marchés Compétente en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier et mandater à cet effet.

11.- Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à trente (30) jours ouvrable aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

12.- Délai d'exécution des travaux

Le délai global d'exécution des travaux est de quatre (04) mois calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujections diverses et court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

13.- Cautionnement Provisoire (Garantie de soumission)

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie, selon le modèle indiqué dans le dossier d'Appel d'Offres, par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure en annexe d'un montant égal à **500 000 FCFA (Cinq cents mille) francs CFA**

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la lettre commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

14.- Evaluation des Offres

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1^{ère} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;
- 2^{ème} étape : Evaluation des offres techniques ;
- 3^{ème} étape : Analyse des offres financières.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

14.1-Critères éliminatoires

- L'absence ou l'insuffisance de la caution provisoire de soumission.
- Toute entreprise disposant d'un projet de 2019-2022 notifié pour débuter et dont la réception provisoire n'a pas encore été prononcée à la localité;
- Absence d'une pièce administrative non fourni dans les quarante huit (48) heures suivant l'ouverture des plis.
- Fausse déclaration ou documents falsifiés.
- De façon systématique, toute offre n'ayant pas atteint ou dépassé après évaluation technique, la barre de **70 %** du **OUI** sera écartée et non éligible à l'analyse financière ;
- Offre financière incomplète ;

Critères essentiels

L'offre technique du soumissionnaire sera évaluée sur les éléments suivants :

N°	Désignation	Nombre de point
1	Présentation générale de l'offre : Reliure, Intercalaire de couleur et page de garde, Présentation de toutes les pièces dans l'ordre prescrit, Qualité du document.	01
2	Qualité du personnel : Qualifications, expérience du personnel affecté au projet, CV, CNI et attestation de disponibilité daté et signé.	03
3	Moyens techniques et matériels affectés au projet : L'entreprise	

	devra justifier la propriété du matériel nécessaire à l'exécution des travaux.	01
4	Références de l'entreprise : <ul style="list-style-type: none">▪ Chiffres d'affaire des deux dernières années ;▪ Expérience dans les travaux routier/public	02
5	La présence de la Méthodologie d'exécution des travaux	04
06	La présence de la Capacité de préfinancement	01

La note de l'offre technique sera obtenue par addition des points pour chaque critère. Seule l'offre technique ayant obtenu une note égale ou supérieure à **70% du OUI** sera à l'évaluation financière.

15.- Attribution de la lettre commande

La lettre commande sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres, et qui a présenté l'offre évaluée la moins-disante et techniquement qualifiée, conformément à l'article 99 du Code des Marchés Publics.

16.- Délai de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagées par leurs offres pendant une période de cent vingt (120) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17.- Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès de la commune.

WIDIKUM, le 09 AOUT 2023

Le Maire Commune WIDIKUM

Ampliations :

- ARMP (pour publication et archivage) ;
- Président CPM (pour information) ;
- Affichage.
- MINMAP MOMO

